

Initiatives ministérielles

régler le problème. Toutes ces personnes, sans exception, avaient toutes sortes de récriminations, de suggestions, de préoccupations, de craintes et de problèmes variés à formuler ou à décrire.

Mais il y a une chose que ces gens comprenaient, une chose épouvantable, et je vois maintenant pourquoi les députés d'en face se croiront obligés de voter du côté du gouvernement. Même les organismes importants, forts et bien représentés sont convaincus que le gouvernement fera adopter la TPS, quoi qu'on fasse. Ils se sont donc présentés avec une branche d'olivier. La vérité, au fond, c'est que bon nombre de ces gens n'appuyaient pas du tout la TPS. Mais ils ont cru pouvoir en arriver à un compromis en disant: «Nous savons que vous appliquerez quand même cette taxe.» C'est toujours la même rengaine. Si je m'aperçois que je vais me faire rosser, ou quelque chose du genre, et que c'est inévitable, j'essaie de négocier pour réduire le plus possible le nombre de coups que je recevrai. Nous avons assisté à un bien triste spectacle où les gens défilaient pour venir nous dire: Ne vous méprenez pas. Nous pensons que le gouvernement se doit d'agir comme il le fait, mais ne pourriez-vous pas nous aider? C'était toujours la même histoire. Les gens n'avaient guère lieu de s'inquiéter d'avoir à adopter une attitude contrite, soucieux qu'ils étaient de se dérober à cette taxe.

Puis au mois d'août 1989, vous le savez, monsieur le Président, nous avons examiné le document technique lorsque le gouvernement l'a présenté. Comme il s'agissait d'un document très volumineux, le gouvernement a dû en publier un second pour expliquer le premier. Puis il a publié toutes sortes de dépliants dans l'espoir de nous aider à comprendre comment toute l'affaire allait fonctionner. En octobre, il a présenté un avant-projet de loi, car le document original était un document technique. Cet avant-projet de loi, le gouvernement l'a présenté après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans. Après nous l'avoir communiqué, il nous a dit de l'examiner et de nous rendre dans toutes les régions du Canada.

Après avoir tenu des audiences dans toutes les régions du Canada, le Comité permanent des finances a publié les deux documents-ci. Dans l'ensemble, les députés conservateurs les ont trouvés inacceptables et ont demandé à les rectifier. Les représentants du Nouveau Parti démocratique et du Parti libéral ont présenté des rapports minoritaires sur la façon de procéder à une réforme fiscale véritable.

M. Dorin: Quelle solution proposiez-vous?

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, le député d'Edmonton demande quelle solution le parti libéral proposait. Comme sa question me semble légitime, j'entends faire une pause pour y répondre. À propos de la solution de remplacement, j'aimerais citer deux sources.

Tout d'abord, je tiens à faire état d'une étude que le premier ministre Don Getty et le trésorier Dick Johnston ont fait effectuer à l'intention du gouvernement de l'Alberta et dont les auteurs se déclarent tout net opposés à la taxe sur les produits et services. Elle signale tout d'abord que pour être utile, une réforme fiscale doit s'effectuer de concert avec les provinces. J'ai été particulièrement frappé du bon sens dont ont fait preuve en l'occurrence le premier ministre conservateur de l'Alberta et tout particulièrement son trésorier.

Le député d'Edmonton se souvient sans doute de la réunion que nous avons tenue à Edmonton et de l'accueil chaleureux que le gouvernement de l'Alberta a réservé aux membres du Comité permanent des finances à l'hôtel du gouvernement à Edmonton. Cette fois-là, j'ai été tout à fait fasciné par la description lumineuse que l'honorable M. Johnston, trésorier de l'Alberta, a faite des difficultés de sa province. J'ai été particulièrement ébloui de son attitude lorsqu'il a déclaré que, sur la foi des données dont il disposait, la taxe sur les produits et services causerait un tel préjudice à l'Alberta que nous avons pris l'initiative, en tant que députés libéraux, de nous imprégner de la substance du rapport qu'avaient élaboré le premier ministre et le trésorier de l'Alberta. Nous avons écouté le maire de Vancouver, M. Campbell, faire son exposé au Comité permanent des finances à Vancouver. Je sais que le député d'Edmonton était présent à ces audiences. La solution de rechange des libéraux s'apparente de très près à la sage proposition du premier ministre et du trésorier de l'Alberta ainsi qu'à celle du maire de Vancouver.

Dans notre rapport minoritaire, nous avons précisé que la réforme de la fiscalité était certes très importante, mais qu'une réforme de cette envergure devrait se fonder sur des principes. Une foule de bonnes idées ont été formulées. Dans les documents publiés par le ministre des Finances, celui-ci dit que la taxe sur les produits et services ou la taxe sur la valeur ajoutée, suivant la forme qu'elle prendra, devra se fonder sur certains principes. À partir de ces principes, nous avons étudié les mémoires et retenu les meilleurs idées. Voici le résultat de ces travaux. Nous avons dit dans notre rapport minoritaire: